

**Diagnostic des sols sur les lieux  
accueillant des enfants et adolescents**

**Déploiement national**

**Groupe scolaire Monsabré Sainte-  
Marie**

**Ecole maternelle privée  
Blois (Loir-et-Cher (41))**

**Rapport Technique de Phase 2 (RT2)**

Février 2011– N° 0410788J\_P\_RT2

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents » - Phase 2  
Ecole maternelle privée Monsabré Sainte-Marie (Région Centre, Département du Loir et Cher, Commune de  
Blois)  
Rapport technique de phase 2 (RT) N° 0410788J\_P\_RT2*

## **Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents**

### **Déploiement national**

**Groupe scolaire Monsabré Sainte-  
Marie  
Ecole maternelle privée  
Blois (Loir-et-Cher (41))**

### **Rapport Technique de Phase 2 (RT2)**

Février 2011– N° 0410788J\_P\_RT2



	<b>Nom / Visa</b>	<b>Fonction</b>
<b>Rédacteur</b>	Hélène BONY	Ingénieur d'études
<b>Vérificateur</b>	Stéphanie SOENE	Chef de projet
<b>Approbateur</b>	Alain ROGER	Directeur de projet



## **SYNTHESE**

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2<sup>ème</sup> Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Ecologie.

### **Description de l'établissement scolaire, résultats de l'étude historique et documentaire**

L'école **maternelle privée** Monsabré Sainte Marie (ETS n°0410788J\_P) est localisée au 1, ruelle du Point du Jour dans un quartier résidentiel de Blois (41). Cette école maternelle, accueille 60 enfants de 2 à 5 ans ainsi que 14 personnels adultes. Elle fait partie d'un groupe scolaire qui comprend également une école élémentaire (ETS n°0410788J) faisant l'objet d'un diagnostic spécifique.

L'étude historique et documentaire (phase 1 du diagnostic) a mis en évidence des potentialités à l'intérieur des bâtiments de l'école maternelle par inhalation de substances volatiles issues d'un site BASIAS situé à environ 50 m de l'ETS. Ce site BASIAS CEN1800004 correspond à une ancienne société de transport avec distribution de carburant.

### **Résultats des investigations**

Des investigations de phase 2 ont donc été menées sur le milieu « air du sol » sous la dalle du bâtiment accueillant les lieux de vie. Les substances recherchées sont les substances volatiles susceptibles d'avoir été stockées sur le site BASIAS situé à proximité de l'ETS.

Les investigations ont montré qu'aucun des composés recherchés n'a été détecté dans l'air du sol.

**Ainsi, la qualité des sols ne pose pas de problème pour les usagers de l'établissement dans sa configuration actuelle.**

Cependant, un site BASIAS (n° CEN4100212) ayant eu pour activité le traitement des métaux et étant situé à environ 200 m de l'ETS a pu émettre des poussières atmosphériques métalliques qui ont pu se déposer dans la cour de l'ETS. Les sols de surface de l'école ont potentiellement été impactés par les poussières atmosphériques de ce site BASIAS. Néanmoins, les sols étant entièrement recouverts d'enrobé (mis à part quelques cm<sup>2</sup> à la base des 2 arbres de la cour de récréation), celui-ci évite tout contact avec les enfants et permet d'assurer la compatibilité des milieux avec les usages et la configuration actuels de l'ETS.,

Sur la base de l'ensemble de ces éléments, nous proposons le classement de l'école maternelle privée Monsabré Sainte Marie (ETS n°0410788J) en

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents » - Phase 2  
Ecole maternelle privée Monsabré Sainte-Marie (Région Centre, Département du Loir et Cher, Commune de Blois)*

*Rapport technique de phase 2 (RT) N° 0410788J\_P\_RT2*

**catégorie « B : Les aménagements et les usages actuels permettent de protéger les personnes des expositions aux pollutions, que les pollutions soient potentielles ou avérées. Des modalités de gestion de l'information doivent cependant être mises en place pour expliquer ce qui doit être fait si les aménagements ou les usages des lieux venaient à être modifiés. »**

Afin de maintenir la protection des enfants aux éventuelles expositions aux poussières, il conviendra de conserver le bon état du revêtement (enrobé) de la cour de récréation.

**Cet avis concerne la configuration actuelle de l'ETS et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».**